



# INFORMATIONS

## Lainville en Vexin

Eté 2011

Chères Lainilloises et chers Lainillois,

Ce journal marque la période estivale. C'est le moment de se remémorer les six derniers mois passés.

Commençons par parler des grands sujets en cours. Notre salle des fêtes qui est sortie de terre et qui sera bientôt finie. Septembre devrait être marqué par la fin des travaux.

L'intercommunalité ou plutôt l'association de préfiguration de la future communauté d'agglomération. Comme vous pourrez le lire plus loin, le projet se concrétise. Les phases 1 et 2 sont finies place à la phase 3. Ces prochains mois vont permettre de créer des scénarios sur les compétences, la fiscalité et la gouvernance.

Mais l'été c'est avant tout le temps des vacances, des moments partagés en famille, entre amis, et c'est aussi la période des travaux à l'école. Ainsi le programme de rénovation va s'achever par la mise en peinture de la dernière classe.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances en espérant vous donner rendez-vous à la rentrée pour l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes.

*Stéphane Hazan, votre Maire*

### Directeur de la publication

Stéphane Hazan

### Rédaction

#### Commission Communication

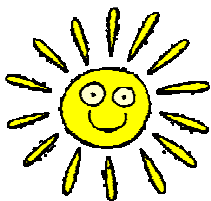
Mélanie Bizieau

Pierre Fenez

Sylvain Dumay

Laurent Macé

*(Merci aux nombreux contributeurs Lainillois)*



## La Nouvelle Salle Polyvalente

(Martine Quignard / Patrick Merlo)



Lors de la **réunion publique du 5 mars 2011**, nous vous avons présenté, le dossier de la construction de notre nouvelle salle polyvalente.

Depuis cette date, la construction a bien évolué. L'avancement des travaux se poursuit selon le **calendrier prévu**. L'entreprise chargée de la construction de la structure bois avait pris un certain retard mais aujourd'hui ce retard est résorbé et les délais sont globalement respectés. Ainsi, nous pouvons espérer la livraison de ce nouveau bâtiment, dans le courant du **dernier trimestre 2011**.

Les contraintes financières ont été prises en compte dès la conception du projet : l'objectif a été de limiter l'endettement de la commune, afin de ne pas bloquer les investissements futurs. Le montant de cette construction s'élève à **596 000 €**. Son financement repose sur des **subventions** pour **193 700 €** (contrat rural et subvention exceptionnelle), **117 300 € de financement propre** et un **emprunt de 285 000 €** qui sera remboursé sur **15 ans**. A ce jour, la réalisation financière est conforme aux prévisions, il n'y a donc pas de dépassement de budget.

Les réunions de chantier se tiennent tous les lundis après-midi, c'est l'occasion de prendre quelques photos. L'intégralité de celles-ci vous seront bientôt présentées, en voici un rapide échantillon ci-dessus puis en pages centrales.

## Une intercommunalité : Pourquoi ?

L'intercommunalité (ou coopération intercommunale) permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, soit pour gérer en commun des équipements ou des services publics (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune...

Certaines compétences sont transmises des communes aux communautés. Par exemple, pour une communauté d'agglomération, des compétences sont obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace communautaire ; équilibre social de l'habitat) et d'autres sont facultatives (création ou aménagement et entretien de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire, assainissement, eau, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire...).

Ceci permet donc d'assurer sur un territoire donné une politique cohérente de développement, de pouvoir mutualiser certaines dépenses de fonctionnement, et multiplier les services offerts à la population et à la commune (services techniques). En contre partie, une partie des revenus de la commune est transférée à la communauté ; des dotations particulières de l'état sont aussi disponibles pour assurer le fonctionnement de la communauté. Il est donc recherché une augmentation des services, sans augmentation de la pression fiscale.

## Quelles options pour Lainville ?

Lainville est une commune très excentrée. En pratique deux options sont possibles : soit se rattacher à la CAMY (Communauté d'agglomération de Mantes Yvelines, créée en 1999), soit se rattacher au pôle Meulan-Les Mureaux. La C CVS (Communauté de Communes Vexin Seine, regroupant Meulan, et des communes de la rive droite) a été mise en place depuis quelques années.

## Historique

Précédemment (2006) une candidature à la CAMY avait été déposée. A l'époque cette option avait été jugée préférable, par rapport à l'option « Meulan » (intérêt financier, risque de servir de « réserve foncière » pour Meulan, communauté C CVS en cours de mise en place), bien qu'un sondage ait montré que les Lainillois s'orientaient davantage vers Meulan pour les collèges-lycées, les gares, ...la répartition entre Meulan et la CAMY étant plus mitigée pour les autres sujets (courses, loisirs, ...). La demande de Lainville (ainsi que celles de Sailly et de Montalet-le-Bois) a bien été prise en compte, mais aucune suite n'a été donnée, car des problèmes de « gouvernance » de la CAMY ont reporté cette décision après les élections municipales.

Depuis 2008, la question de l'intercommunalité a été reposée. La CAMY a confirmé son peu d'intérêt pour l'adhésion de Lainville. Les démarches auprès de la C CVS (Meulan) ont été arrêtées, suite au projet de communauté d'agglomération Vexin Centre Seine Aval regroupant la C CVS et des communes de la rive gauche (Les Mureaux, Flins, Ecquevilly...).

Un syndicat de préfiguration d'une Communauté d'Agglomération sur le territoire Vexin Centre Seine Aval (ASV78), dont l'objectif est d'étudier la faisabilité, définir les compétences, les actions prioritaires, le mode de gouvernance, les impacts financiers, ... a été mis en place. Lainville fait partie de ce syndicat.

## Situation actuelle

Conformément à la nouvelle loi, toutes les communes devront faire partie d'une communauté avant mi 2013. Le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), fixant les périmètres des différentes communautés, devra être arrêté par le préfet, après consultations des communes, syndicats, ... fin 2011, et mis en place de 2012 à mi 2013.

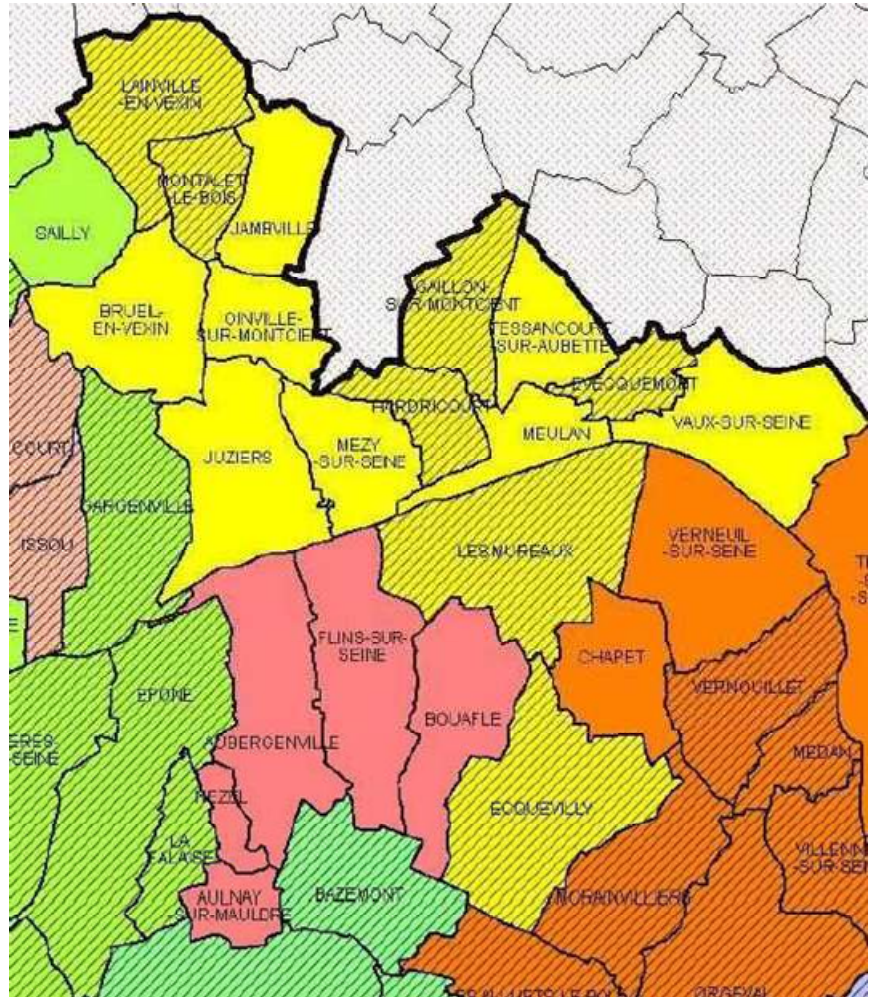
Une première proposition du SDCI a été faite par le préfet début mai 2011 (voir carte), basée sur plusieurs critères (incluant en particulier les Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération existantes, les intérêts locaux, les avis des politiques). Cependant ce schéma n'est pas cohérent pour le syndicat de préfiguration, ni pour notre conseil municipal qui a donné un avis défavorable à la proposition du préfet (conseil municipal du 6 juillet). Cet avis ne constitue pas une décision d'adhérer à une communauté ; cette dernière décision sera prise dans le prochain semestre, en fonction des résultats des études et discussions en cours, concernant la communauté Vexin Centre Seine Aval.

**Ci-contre la proposition du préfet (SDCI)**

En jaune, figurent les 15 communes composant la future Communauté d'agglomération « Vexin Centre Seine Aval » (64 616 habitants)

Les 8 communes en jaune et non hachurées sont celles qui composent l'actuelle « Communauté de communes Vexin Seine » (la CCVS) existante depuis 2004 (23 000 habitants)

Enfin en rose figurent les 5 communes de la « Communauté de Communes Seine Mauldre » (19 000 habitants)



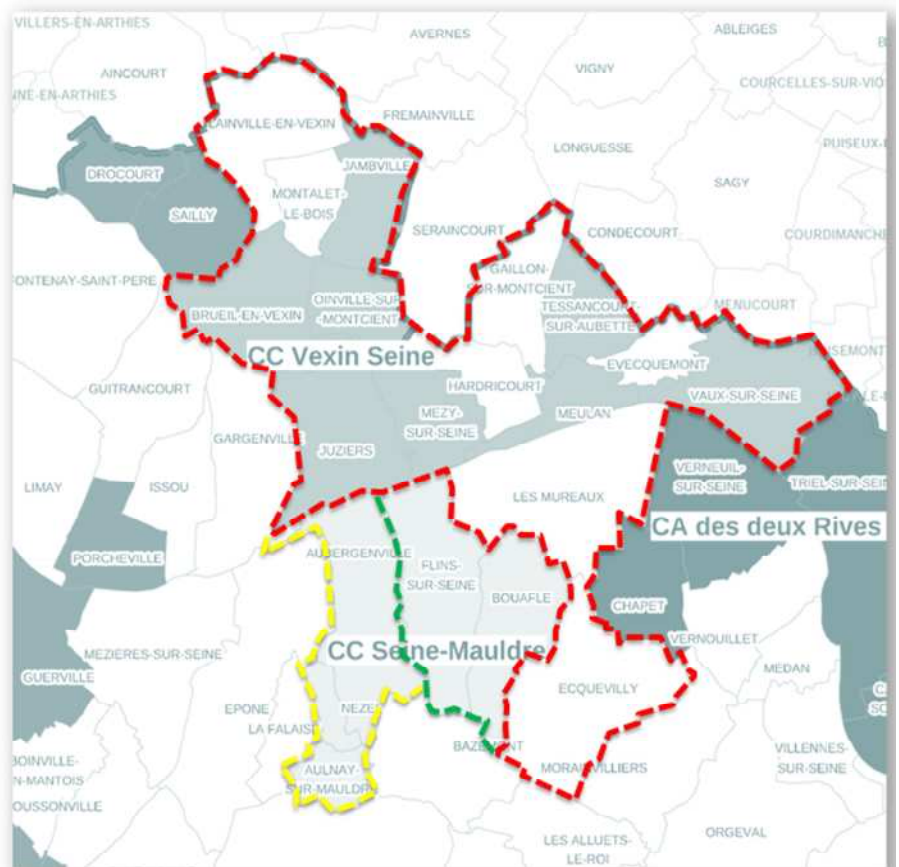
**Ci-dessous les 2 autres scenarii proposés par l'ASV78**

- La proposition du SDCI**
- Périmètre scénario 1 à 17 com.**
- Périmètre scénario 2 à 20 com.**

**NB :** le périmètre scénario 1, introduit deux modifications par rapport au périmètre initial d'étude :

- L'exclusion de Gargenville dont la position en faveur d'une adhésion à la CAMY s'est affermie
- L'inclusion de Gaillon, dont il s'agit d'anticiper l'avenir compte tenu des orientations du SDCI et de la cohérence territoriale

Le périmètre issu du schéma du préfet n'a pas fait l'objet d'une analyse à ce stade.





La galette avec l'atelier opérette de Conflans-Ste-Honorine

ASCL - Les Trotteurs Lainvillois participent au Paris-Mantes



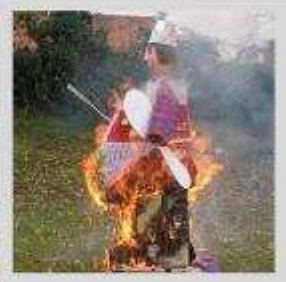
L'ACCA plante une haie champêtre (2000 arbustes)



Sortie à Paris avec le Comité des Fêtes



Cérémonie du 8 mai avec le CMJ



Le Carnaval de l'école



Les frères Lefebvre remontent un moteur neuf dans le camion municipal



Emotion, chaleur humaine, talents : c'est la chorale de Lainville !



La Semaine BIO, et le projet Eco-Ecole



(Bientôt) 40 ans de passion pour les « Fauvettes du Vexin »

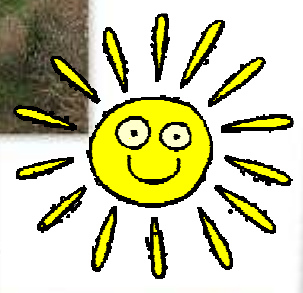
TERRAIN OMNISPORT  
 JEAN-CLAUDE ICERNIN  
 Commune de Lainville-en-Vexin



Le stade porte désormais un nom :  
 Terrain Omnisport Jean-Claude Kernin



Toutes les couleurs de la fête de  
 l'école, et un repas entre les gouttes



La fête du village, c'est de l'art,  
 du sport, une organisation...



... un repas, un feu d'artifice et  
 de la danse !



Une structure en bois, de grandes  
 ouvertures et une isolation  
 maximale pour la nouvelle salle

## Le Coin des Associations

### Le Football Club de Lainville (Fabrice Bertuit)

Nous avons eu **115 licenciés** dont 83 jeunes footballeurs, 33 habitent Lainville, 27 viennent de Seraincourt, les autres villages fournissant le reste de l'effectif.



Les équipes engagées dans le championnat des foyers ruraux ont terminé respectivement 4ème pour les U9, 4ème pour les U11 et 10ème pour les U13. Concernant le championnat du district des Yvelines, les U15 terminent derniers et sont rétrogradés en 6ème division. De leur côté, les vétérans se maintiennent en 5ème division (7ème du championnat). Le parcours en coupe des Yvelines s'est arrêté dès le premier tour pour les vétérans tandis que les U15 atteignaient les 1/8èmes de finale. Par ailleurs, au tournoi des foyers ruraux, les U9 réalisent la plus belle performance en se classant 3ème sur 20 équipes. Les groupes des U13 et U15 ont dû composer avec des effectifs réduits ce qui explique en partie les résultats décevants de cette saison. Bravo aux U15 qui, malgré cette saison difficile, sont restés soudés et ont fait preuve d'un bel enthousiasme jusqu'au terme de la saison.

Pour maintenir l'équipe U15 pour la saison 2011/2012, nous avons créé une entente avec le club de Fontenay saint Père. Ainsi l'effectif devrait être suffisant pour avoir un groupe complet à chaque rencontre. Enfin, lors de l'assemblée générale du 19 juin 2011, le bureau a été partiellement renouvelé, Patrice Nostradamus (responsable U15) et José Alves (trésorier adjoint) font leur entrée au sein de l'organigramme du club.

### L'Association des Amis de Lainville-en-Vexin (Thierry Dulong)

L'assemblée générale se déroulera le **samedi 1er Octobre 2011** à 10h30 en Mairie. Vous vous sentez concernés par l'un des 3 objectifs fondateurs (*Maintenir le caractère traditionnel et rural de la commune / Préserver l'environnement, protéger les sites et paysages / Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel*), vous souhaitez connaître les projets en cours ou suggérer un nouveau sujet d'attention : vous êtes cordialement invités à participer à ce rendez-vous



### L'association Sportive et Culturelle de Lainville (Myriam Brasseur)

L'ASCL a clôturé sa saison par son AG du 14 juin 2011 au cours de laquelle nous avons fait une petite **rétrospective de la saison** :

- 06/2010 : "Fête de la musique" célébrée par notre section **chorale** dans l'église de Lainville, une manifestation chaleureuse et conviviale.
- 09/2010 : 1ère exposition de la section **peinture** dans l'église, à l'occasion des Journées du Patrimoine (+ de 200 visiteurs)
- 01/2011 : 16 adhérents de la section **marche** ont participé aux 12 derniers kilomètres du Paris-Mantes (pourquoi pas 25 kms en 2012 ?)
- 04/2011 : La **bibliothèque** a organisé un goûter de Pâques qui a eu un franc succès. Les enfants étaient nombreux à chercher les œufs
- 06/2011 : Une fin de saison en fanfare avec : Participation à la fête du village / sortie bowling et pique-nique pour la section **Gym** / repas à l'Auberge des Bruyères pour les artistes **peintres** / "Fête de la musique" pour la **chorale** / goûter à la **bibliothèque** / marche avec visite du parc et du château de Villarceaux pour les **Trotteurs** Lainvillois

Pour la saison à venir, les idées ne manquent pas :

- Le cours de **Tennis** a, hélas, subi des dégradations cette saison. Le filet a été détérioré à plusieurs reprises et réparé par les employés municipaux (un grand merci à eux). La porte et sa serrure ne sont toujours pas réparées, malgré l'intervention de l'ASCL au conseil municipal du 23 mars 2011. Nous espérons un dénouement heureux pour cette fameuse porte/serrure pour la saison à venir
- La **bibliothèque** n'est pas encore informatisée, le projet reste d'actualité et nous espérons que cette année sera la bonne
- Une proposition a été faite de transformer l'ancien "**gîte**" en salle de sport. Un dossier sera monté et présenté à la Municipalité
- Un professeur de **stretching postural** pourrait proposer de donner des cours dans la journée (mardi toute la journée ou jeudi matin) à partir de septembre. Un sondage sera fait auprès des Lainvilloises et Lainvillois
- Les cotisations pourront être réglées par **chèques ANCV** (coupons sport), renseignez-vous auprès de votre société pour leur obtention

Par manque de personnes présentes au sein des quelques 200 adhérents, l'Assemblée Générale du 14/06 n'a pas pu procéder aux élections. Suite à la re-convocation générale du 28/06, le **bureau reste inchangé**.

### Les Fauvettes du Vexin - Twirling Dance Club de Lainville (Josiane Cost)

Cette saison s'est passée avec beaucoup de travail et de sérieux bien que notre capitaine Annagalice n'a pu reprendre les entraînements du fait de ses horaires de travail. J'ai donc demandé aux 3 plus grandes de notre groupe qu'un peu plus de responsabilités leur soit données, et je tiens à les féliciter, car elles ont beaucoup participé à l'élaboration des chorégraphies du concours du 29 Mai dernier à Rueil-Malmaison, où 2 de nos majorettes, Françoise et Anne-Lise ont eu la joie de monter sur le podium.



Il nous était difficile d'affronter cette année les groupes qui participaient à ce concours car leurs effectifs font partie de ces troupes depuis une bonne quinzaine d'années. Je tiens donc à féliciter les nouvelles inscrites de Septembre 2010 qui ont travaillé avec assiduité, et ont pu, de ce fait, participer au concours. Elles sont au nombre de 4. Bravo à Elise et Tiffany qui ont obtenu un degré de bâton supplémentaire, et à Françoise pour l'obtention de son 2ème degré de bâton. Malgré un effectif un peu réduit, je suis tout de même satisfaite des résultats obtenus cette année. J'espère avoir le plaisir de présenter ce petit groupe au gala que nous pensons organiser en Novembre.

Notre saison 2010- 2011 s'est terminée fin juin par un goûter avec nos participantes et quelques parents. Je remercie les parents et la Mairie pour leur soutien à notre association qui fêtera ses **40 ans d'existence en Mars 2012**. Je vous souhaite de très bonnes vacances.

## Communication de l'Association Communale de Chasse Agréée (Gérard Coutin)

« La gestion durable de la faune et de ses habitats est de l'intérêt général et passe parfois par des pratiques incontournables, pour contribuer à l'équilibre entre le gibier, les nuisibles, le milieu et les activités humaines : le piégeage s'impose dans ce schéma. Depuis quelques mois l'association des chasseurs Lainillois est victime d'actes de vandalisme (espérons-le imputables à l'ignorance de certains sur la nature...). Ces méfaits se traduisent sur les zones piégées du territoire (conformément signalées par des pancartes) par le sabotage des pièges tendus pour les prédateurs renards, fouines etc. et la destruction des cages servant à la prise de corvidés.

Nous vous rappelons que la régulation d'animaux nuisibles est nécessaire et indispensable pour le maintien d'un bon équilibre cynégétique (pour mémoire le renard est porteur de la rage et de l'échinococcose transmissible à l'homme). Notre passion ne plaît pas à tous, c'est indéniable et respectable, aussi promeneurs et autres un peu de respect et de civisme, n'oubliez pas que les chasseurs sont aussi présents l'hiver pour l'agrainage, l'été pour l'apport d'eau et contribuent à bien d'autres tâches pour le maintien du milieu naturel. Plus d'informations et de connaissances sur la nature, la faune et la flore permettraient la tolérance et limiteraient ces actes gratuits. »

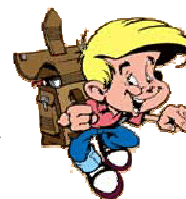
## Les Travaux (Gaetano Demmi)

- Le contrat voirie (plan triennal), permettant d'importants travaux sur la chaussée et les trottoirs, subventionné par le Conseil Général 78, devrait concerner les rues **des Peupliers, des Saules et des Sources**, et débuter en fin d'année 2011
- Une phase **d'enfouissement des lignes** électriques et téléphoniques commencera en fin d'année (travaux subventionnés à 80% par le SIERC) sur la fin de la **rue aux Canes**, et devrait se poursuivre sur la **rue des Sources**
- Groupe scolaire** : finalisation du renouvellement de l'éclairage et réfection d'une classe (CE2)
- Suite à appel d'offres la société FORCLUM s'occupe désormais de l'**éclairage public** et procédera au remplacement de mats défectueux
- La passerelle de la **bibliothèque** sera mise en sécurité durant l'été
- Le nouveau moteur du camion communal a été remonté gracieusement par **M. Thierry Lefebvre**, assisté de son frère **Gérard**, que la Municipalité de Lainville souhaite officiellement remercier (*voir photo*)
- Les 2 terrains du **stade municipal** ont bénéficié d'une 3ème et dernière tranche d'entretien (décompactage, garnissage, sablage...)
- Quand nous avons mis en place le CMJ, nous avons fait une revue des différents projets que les jeunes élus souhaitaient voir se réaliser. L'un d'eux ne nous paraissait pas réalisable, malgré son intérêt évident : la mise en place d'une **voie pour piétons entre les Bonnes Joies et le bourg du village**, afin de rallier l'école sans avoir à marcher sur la chaussée ni dans l'herbe : « coûts exorbitants ! ». Les travaux d'affermage effectués entre la RD205 et (à peu près) la Bernon impliquant une tranchée sur le bas côté ont redistribué les cartes : la bonne volonté de la SADE (entreprise réalisatrice pour le compte du Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable) que nous remercions, a permis la dépose d'une couche d'enrobé que la commune avait à disposition. La dernière partie du projet consistera à tasser l'enrobé pour qu'il soit utilisable par les piétons. Comme quoi des idées a priori irréalisables peuvent prendre corps...



## L'école Léopold Brésac (Michèle Lepvrier)

- L'un des objectifs majeurs de la Municipalité est **d'accompagner** l'école du village. Nous sommes ainsi particulièrement satisfaits à la lecture de la lettre de M. Choquet, Délégué Départemental de l'Education Nationale. Ce rapport du 3 mai, à destination de l'inspectrice de notre circonscription, est effectivement très positif et met en évidence les nombreuses améliorations effectuées depuis plusieurs années, l'excellent état d'esprit liant les 2 institutions, l'investissement humain avec désormais 3 employés municipaux... Et de conclure par un « **bilan très satisfaisant, école modèle** ». Bravo à tous les acteurs !
- Projet Eco-Ecole** : l'école de Lainville est inscrite à un programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable. En partenariat avec les enseignants, les parents d'élèves, les employés de la Mairie et les élus locaux, l'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux. Ce **partenariat "Ecole/Mairie"** a permis la labellisation Eco-Ecole pour la 2ème année consécutive (7 établissements dans les Yvelines) : une réussite collective ! La **Semaine BIO** s'inscrit dans ce schéma. A la demande de la Mairie, et en accord avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves, une « semaine du BIO » a été organisée du 2 au 8 mai 2011. Ce projet a été financé par la municipalité, et mené par le personnel communal en charge des affaires scolaires : mesdames Nathalie Durand, Ilhame Diraz pour les enfants en primaire, Evelyne Lefebvre et Françoise Fenez pour les enfants de maternelle. L'objectif était de proposer aux écoliers Lainillois des repas issus de l'agriculture biologique, et de les intéresser au sujet à travers des activités ludiques, adaptées aux différentes tranches d'âge, ce qui n'est pas toujours simple avec des enfants de 3 à 11 ans !



Les informations détaillées, les photos et la lettre du DDEN sont consultables sur le site internet

## Etat civil (Sabine Corbel)

### Naissances

- 20/02 Faustine CHARPENTIER
- 28/03 Alice CADIOT
- 24/04 Manon JAEGLE
- 27/04 Raphaël MICHEL
- 02/05 Alexandre CAUSSE
- 20/05 Clarysse MARTINS RODRIGUES
- 27/05 Imrana ZDOUNE
- 22/06 Marion BIROST
- 24/06 Noah RYO LOPEZ
- 27/06 Côte MELOCCO SCHARTZ

### Mariages

- René CLAIRON et Rose-Marie MAGNIER
- Frédéric HESSE et Nathalie CENSIER



### Décès

- 03/02 Didier POIRIER
- 10/02 Théophile FONTAINE
- 15/02 Pascal BIZIEAU
- 14/05 Jacques MORIN
- 06/06 Linda SHARPLEY
- 08/06 David Nigel Duncan LAW



Mairie de  
Lainville-en-Vexin  
2 rue de la Mairie  
78440 Lainville-en-Vexin

Téléphone : 01 34 75 44 81  
Télécopie : 01 34 75 11 22  
Mailto : mairie.lainville@free.fr  
web : [www.lainville.fr](http://www.lainville.fr)

Ouverture au public :

**lundi et jeudi  
de 16h à 19h30**

**samedi de 10h à 12h  
(sauf du 9/07 au 20/08)**

### Urgent : l'école de Lainville recherche un AVS

(Auxiliaire de Voie Scolaire) pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2011. Ce poste sera rémunéré par l'éducation nationale au SMIC (base de **20h de présence** soit 600€/mois). Les candidats doivent vérifier leur éligibilité au Contrat Universel d'Insertion (**CUI**) auprès du Pôle Emploi (favorisant les - 25 et + 50 ans).

Aucun diplôme n'est requis mais ce recrutement doit impérativement passer par le **pôle emploi des Mureaux**.



### L'agenda Lainvillois

- **3 sep.** : Forum des associations (14h à 18h en Mairie)
- **5 sep.** : Rentrée scolaire
- **7 sep.** : Reprise de la Gym (20h30)
- **18 sep.** : Sortie des Trotteurs
- **25 sep.** : Elections sénatoriales
- **29 sep.** : Les « encombrants »
- **1er oct.** : AG de l'AALEV (10h30)
- **15 oct.** : Soirée Loto (CdF, 20h30)
- **19 nov.** : Soirée Karaoké (CdF)

Retrouvez tous les détails sur le site  
[www.lainville.fr](http://www.lainville.fr)

Contact Comité des Fêtes (CdF) :  
**Mme Michèle Lepvrier** (01 34 75 36 90)

### Le brûlage des déchets verts (Martine Quignard)

Depuis le 20 décembre 2010, un arrêté règlemente le brûlage des déchets verts sur notre commune. L'objectif de cet arrêté est d'organiser le brûlage de ces déchets et de limiter les nuisances occasionnées aux riverains (fumée et odeur).

Suite aux nombreux arrêtés pris par les communes pour organiser le brûlage de ces déchets, le 16 mai 2011, Monsieur le Préfet a adressé un courrier aux Maires pour leur rappeler que le brûlage des déchets était interdit dans tout le département des Yvelines par les particuliers et que seul le brûlage des déchets verts issus des travaux agricoles et forestiers était autorisé sous réserve. L'ensemble des arrêtés en vigueur à ce jour devant être rapportés. L'intégralité du courrier de Monsieur le Préfet concernant ce sujet est à votre disposition en mairie ou sur le site internet.

Par ailleurs, l'achat mutualisé de composteurs ne peut être envisagé, dans l'immédiat, car peu de personnes ont répondu favorablement à la proposition de la commune.

### Le ramassage des déchets (Martine Quignard / Michèle Lepvrier)

Vous êtes nombreux à nous avoir manifesté votre mécontentement face au nouveau planning de ramassage, et plus particulièrement concernant le « bac jaune » qui pour certains ne suffit plus. Après avoir contacté le SMIRTOM, nous disposons des informations suivantes concernant ce sujet.

Suite au renouvellement des marchés de collecte et de gestion des déchetteries et afin de préserver un équilibre financier, le **SMIRTOM du Vexin a décidé de réduire la fréquence des collectes**. Une étude préalable avait mis en évidence que les bacs bleus, verts et jaunes étaient rarement remplis chaque semaine. Si aujourd'hui, la capacité d'un de ces bacs se révèle insuffisante le SMIRTOM rappelle que :

- Les bouteilles, cartonnettes, boîtes métalliques et autres briques alimentaires doivent être compactées **individuellement mais pas imbriquées** les unes dans les autres avant d'être mises dans le bac (pas de sacs !)
- En cas de besoin, un **bac supplémentaire** peut-être obtenu. La demande doit être effectuée auprès du secrétariat de la Mairie qui la transmettra au SMIRTOM. Pour autant, l'obtention d'un second bac ou d'un bac plus grand n'est pas systématique. Elle dépend de la composition de la famille (> 4 personnes), de la place dont elle dispose pour ranger ses bacs à déchets et du stock de bacs du SMIRTOM. Les demandes seront examinées au cas par cas. Le SMIRTOM reprendra contact avec chaque famille qui aura effectué une demande.

### La réhabilitation de nos chemins communaux (Martine Quignard / Pierre Fenez)

Le travail sur la réhabilitation de nos chemins poursuit son cours. Les rencontres organisées par la commission urbanisme, environnement et cadre de vie avec les différents propriétaires concernés vont permettre de rendre progressivement ces chemins aux randonneurs, aux cavaliers et aux cyclistes. Ainsi :

- **La sente du Cornouiller** sera retracée le 15 juillet avec l'aide de Pierre et Maurice Maingre, elle sera praticable à compter de cette date
- Concernant le **chemin de la Fondeuse et l'accès au chemin rural n° 33**, les rencontres se poursuivent afin de réhabiliter ces chemins dans les meilleurs délais. Nous vous tiendrons informé dans le prochain bulletin.

Un grand merci à **Messieurs Jacques Clairon et Gérard Coutin** pour leur connaissance du terrain et leur participation active à ce projet, au **Conseil municipal des jeunes** et aux **Amis de Lainville** pour leur investissement.